

FORMATION LOI ALUR



54 EUROS NET DE TVA *

CIBLES

- Personnes souhaitant mettre à jour leurs connaissances et leurs compétences pour l'exercice de Professionnel de l'Immobilier ;
- Personnes souhaitant renouveler leur Carte T.

DURÉE

À PARTIR DE 14 HEURES

OBJECTIFS

Mettre à jour des compétences en matière juridique, économique, fiscale, sociale et financière pour l'exercice de Professionnel de l'Immobilier.

PREREQUIS

NIVEAU

- Etre titulaire d'une carte professionnelle immobilière ;
- Agent commercial travaillant sous délégation d'une Carte T.

TECHNIQUES

Prérequis nécessaires à minima maîtrise de la langue française, utilisation d'un ordinateur, connexion internet et notions du budget d'un ménage.

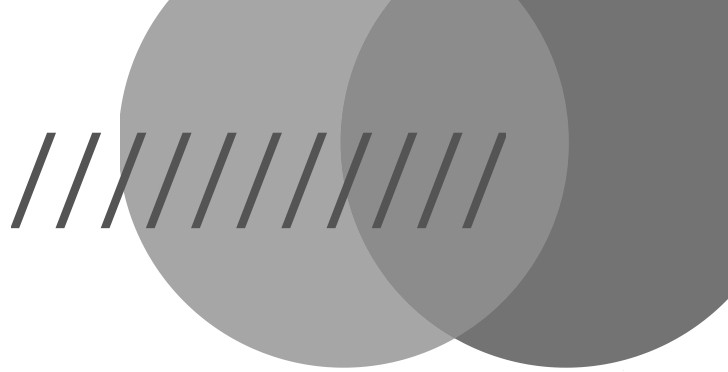
DOCUMENTS REMIS

- Une attestation de formation.



* Selon le mode de formation choisit

FORMATION CONTINUE LOI ALUR



THEMES DES FORMATIONS CONTINUES PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER - LOI ALUR

- La déontologie de l'agent immobilier (2 heures obligatoire)
- La lutte contre les discriminations dans l'accès au logement (2 heures obligatoire)
- Publicité immobilière légale et efficace : Les règles à respecter pour promouvoir vos biens (2 heures)
- Déléguer pour mieux vendre : Tout savoir sur la procuration pour vente immobilière (2 heures)
- Les obligations du négociateur immobilier (4 heures)
- Les obligations du propriétaire bailleur (4 heures)
- La lutte contre l'habitat indigne (4 heures)
- Nouvelles Cartes professionnelles (4 heures)
- Les normes et les labels(4 heures)
- Obligations dans la rédaction des annonces immobilières (4 heures)
- Gestion locative (4 heures)
- Urbanisme et respect des normes (4 heures)
- La vente immobilière en viager (4 heures)
- La VEFA - Vente en Etat Futur d'Achèvement (4 heures)
- Évolutions du secteur de l'immobilier (4 heures)
- Evolution sur les prêts règlementés (4 heures)
- Nouveaux dispositifs liés à l'investissement immobilier (4 heures)
- Droit du logement social (7 heures)
- Médiation immobilière (7 heures)
- Comptabilité immobilière (7 heures)
- Le RGPD (7 heures)
- Méthodes et techniques juridiques (7 heures)
- Contrats de vente d'immeuble (7 heures)
- Stratégies de prospection immobilière : Les clés du succès pour trouver les meilleures opportunités (7 heures)
- Le crédit-bail immobilier démystifié : Comprendre les avantages et les modalités de ce financement (7 heures)
- Devenir gestionnaire de copropriété : Les étapes pour créer et gérer efficacement votre service (7 heures)

FORMATION CONTINUE LOI ALUR



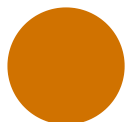
THEMES DES FORMATIONS CONTINUES PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER - LOI ALUR

- Stratégies dans l'immobilier d'entreprise : Les conseils pour investir et prospérer (7 heures)
- Réussir dans la location courte durée : Les astuces pour attirer les locataires et garantir la satisfaction (7 heures)
- Gestion patrimoniale familiale : Les conseils pour construire et transmettre un patrimoine solide (7 heures)
- Vers l'efficacité énergétique : L'importance de l'audit énergétique dans la gestion immobilière (7 heures)
- L'immobilier en France - Lois essentielles (8 heures)
- Les différents diagnostics - tableaux récapitulatifs des diagnostics (8 heures)
- Copropriété des immeubles bâtis et administration des immeubles (14 heures)
- Les différents types de réseaux sociaux (14 heures)
- La société civile - Les règles générales (14 heures)
- Introduction à la technologie et à la pathologie des bâtiments (28 heures)
- Formation à la carte (sur demande)

CREFORMA PLUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



MODALITES



PEDAGOGIQUES

Le stagiaire a différents moyens lui permettant d'être accompagné par un tuteur formateur : visio-conférence, rendez-vous téléphonique ... un book de formation peut lui être adressé. **La formation est en 100% e-learning ou blended-learning avec des visios-coaching animées par des experts de la profession**, le stagiaire peut réaliser ses cours de chez lui et les suivre sur ordinateur, sur tablette ou même sur son smartphone. Le stagiaire a la possibilité de télécharger ou d'imprimer l'intégralité des cours. Toutes nos formations peuvent être traduites en langues étrangères (Anglais, Allemand, Espagnol, etc.)



PEDAGOGIQUES ADAPTEES

Pour en savoir plus sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par courriel contact@formation-creformaplus.fr ou par téléphone au 04 75 25 84 29



DE VALIDATION

Chaque module de la formation se formalise par des examens validant la compréhension des éléments exposés durant l'apprentissage. Afin de pouvoir passer au module suivant, le taux de réussite aux tests de contrôle des connaissances devra être de 70% au minimum.

A l'issue de cet apprentissage, après lecture de chaque module, un dernier quiz reprenant la globalité de la formation permet d'obtenir l'attestation nécessaire à l'exercice des métiers. Le pourcentage de bonnes réponses de cet examen doit être d'au moins 70 %, conformément à la loi régissant l'obtention de cette attestation. En cas d'échec, les Stagiaires sont amenés à relire la totalité des modules sans avoir à repasser les quiz intermédiaires, leur permettant ainsi de repasser leur examen, afin d'atteindre le niveau requis.

CREFORMA PLUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



LA FORMATION EN LIGNE

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION

- Un Tuteur-Formateur unique, professionnel du métier
- Un Conseiller Virtuel
- Un réel suivi des stagiaires : courriels, contacts téléphoniques, une réponse sous 24 heures à toutes questions

DES OUTILS A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

- Notre propre plateforme accessible 24h/24 et 7j/7
- Des vidéos, des quiz ludiques, des cas pratiques, des classes virtuelles, des lexiques, des revues de presses et des fiches de synthèse pour vous accompagner et vous aider à une meilleure compréhension de votre futur métier
- Toutes nos formations sont en audio, écoutez ou réécoutez vos cours à tout moment
- Une possibilité de télécharger, d'imprimer votre cours
- Un suivi en temps réel de votre progression

CREFORMA PLUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



QUELQUES STATISTIQUES DE NOTRE POLE FORMATION *

- 88 % TAUX DE REUSSITE
- 93 % TAUX DE SATISFACTION
- 88 % TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS

MODALITES DE FINANCEMENTS



CERTIFICATIONS ET DEMARCHES QUALITES



La certification qualité a été délivrée aux titres de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

* STATISTIQUES RÉALISÉES SUR L'ENSEMBLE DE NOS FORMATIONS EN 2025

SAS CREFORMA PLUS Tour Britannia, 20 Boulevard Eugène Deruelle - 69432 Lyon Cedex 03 Téléphone
04.78.08.98.88 - Numéro d'agrément : 82 26 02140 26
Service Administratif : 80 rue Faventines 26000 Valence Téléphone 04.75.25.84.29
contact@formation-creformaplus.fr <https://creformaplus.fr>
SIRET 538 815 432 00033 RCS Romans Sur Isère - APE 8559A



